

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

- Suivre toutes les procédures contentieuses intéressant la carrière, le suivi médical ou en rapport avec des dommages corporels d'agents de la police nationale ou de la gendarmerie et plus généralement tout sujet contentieux ;
- Produire les éléments de réponse pour les recours gracieux et contentieux en lien avec les services du SGAP, les services de police, le Bureau du Contentieux des services de l'Etat, la DLPAJ, l'agent judiciaire de l'Etat, dans le cadre des recours en instance devant la juridiction administrative et des juridictions judiciaires ;
- Instruire les demandes de protection fonctionnelle ;
- Mettre en place une veille juridique et un suivi pré contentieux ;
- Gérer les statistiques, le classement et l'archivage ;
- En tant que de besoin, participer aux travaux en lien avec les autres bureaux ;

Spécificités du poste/contraintes/sujétions

Poste nécessitant une forte réactivité et une bonne capacité d'analyse et de synthèse. Sont attendus également un bon niveau de compétences juridiques et rédactionnelles, des qualités relationnelles avérées, un intérêt marqué pour les ressources humaines, une capacité à prioriser. Participation aux autres activités du service autant que de besoin.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Adjoint administratif	11 échelons	Echelon 1 : 350 à Echelon 11 : 412	Echelon 1 : 327 à Echelon 11 : 368	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	12 échelons	Echelon 1 : 353 à Echelon 12 : 483	Echelon 1 : 329 à Echelon 12 : 418	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	10 échelons	Echelon 1 : 380 à Echelon 10 : 548	Echelon 1 : 350 à Echelon 10 : 466	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

Juillet 2020

pm-cnoi.fct@def.gouv.fr

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-commission-nationale-d-orientation-et-d-integration-0>